

Image not found or type unknown



Aide juridique conseil pour associe dans une entreprise en fallit

Par **sebastien**, le **21/06/2008** à **17:29**

Bonjour ,nje m apelle sébastien , je suis actuellement associer avec 18% des part donc non majoritaire dans une entreprise de travaux public ,l' entreprise fut cree en janvier 2006 pendant les deux premieres années tous ce passer tres bien jusqu' au debut de cette année 2008 . L'entreprise connait actuellement des difficultés financieres assez importante . rnMa question et de savoir qu'est ce que je risque si la societe fait une fallite .rnMerci d ' avance pour toute les reponses et votre aides .